

Lettre d'information du Syndicat de Copropropriété du Bois Persan:

Rédaction:
Isabelle Harlé, Syndic, et
Alain Lompech,
Président du Conseil
Syndical.

Diffusion : manuelle
dans les boîtes aux
lettres + courrier aux
copropriétaires non-
résidents



APPEL DE FONDS

L'appel de fonds du
1^{er} juillet 2007, émis
par le biais de cette
lettre d'information se
voulait convivial mais
n'a pas été compris de
tous. Des rappels
individuels sont en
cours.

Commissions existantes:

- Immeuble
- Espaces verts
- Finances
- Préparation AG
- Communication
- Règlements
- Voierie / réseaux
- Accueil des nouveaux

sept 2007 - Numéro 2 - boispersan@orange.fr - <http://leboispersan.free.fr>

Assemblée Générale le 15 septembre

L'Assemblée Générale aura lieu samedi 15 septembre, à 20h30 à Orsay Mondétour.
Pensez à donner votre pouvoir si vous ne pouvez venir.

Nouveautés ?

Les modalités de vote seront nouvelles,
nous espérons qu'elles rendront
l'ensemble de l'AG plus efficace.

Il y aura, par suite du transfert des
comptes à un comptable professionnel,
des résolutions financières un peu
exceptionnelles à voter.

Contrôle des comptes

Les opérations du contrôle des comptes
ont été bien plus ardues que d'habitudes.
À cause de son étalement dans le
temps, il a été commencé début juin par
les 3 contrôleurs élus et achevé début
août par le Conseil Syndical. Par ailleurs,
les comptes sont certifiés conformes à la
loi par l'Expert-Comptable assermenté
du cabinet BECCA. Nous rappelons que
ni le Syndic ni le comptable ne
détiennent les fonds, ce qui protège la
copropriété des risques de confusion
d'intérêts...

Candidatures au Conseil

Y avez-vous pensé pendant l'été ? ...



Ravalement des façades

Pas moins de 26 façades ont été
repeintes pendant l'été. Le Conseil
Syndical salue les efforts de chacun
pour respecter au mieux la couleur
d'origine, malgré des matériaux et des
fournisseurs différents.

L'eau de la copropriété

L'eau a été source d'agitation ces dernières années. Voici la situation : nous sommes
convaincus qu'il n'y a pas de fuite actuellement, mais nous savons qu'il existe
toujours un différentiel de consommation entre un compteur général et 150
compteurs individuels. Une vaste proportion du différentiel passé, cependant, n'est
pas due à des erreurs de comptage mais au non-abonnement d'un habitant locataire
qui supposait l'eau comprise dans les charges. Cette anomalie est rectifiée, nous
surveillons le retour du différentiel de consommation à un niveau raisonnable.

Site internet <http://leboispersan.free.fr>

Le site Internet est actif, de nouveaux articles paraissent régulièrement. La rubrique
« infos pratiques » comporte notamment la procédure de déclaration des travaux de
façade, avec le formulaire à télécharger et la procédure de recours en cas de sinistre
lié à la copropriété, sur vos bien personnels (foudre du 19 juin par exemple).
Abonnez-vous à la lettre électronique si vous avez une adresse mail.